

## CEt Extraordinaire Sopra Steria du 18 mars 2015

### ■ Point 1 : Acquisition de la société CIMPA, filiale d'Airbus

**Aujourd'hui** mercredi 18 mars à 14h, le CE Sopra Steria a été convoqué à une séance extraordinaire afin de présenter ENFIN le « projet » d'acquisition de la société CIMPA, filiale d'Airbus.

#### RÉSUMÉ du CE du jour :

Vos élus Cfdt ont souligné, comme au CE du 5 mars dernier, que **la direction ne respectait ni la loi ni les salariés**, en informant et consultant les CE après que la décision ait été prise. La loi prévoit bien de consulter les élus sur un projet et non sur une décision prise, **afin que les élus puissent influencer sur celle-ci et que leur avis soit pris en compte par la direction.**

Nous avons donc demandé le vote d'une motion, adoptée à la majorité par le CE Sopra Steria. (Les traidunion s'abstiennent courageusement).

*« Les élus du Comité d'Établissement constatent une nouvelle entrave au fonctionnement de l'instance du CE. En effet, l'acquisition d'une nouvelle société n'est pas sans conséquence économique et sociale sur l'entreprise Sopra Steria Group et la direction se doit d'informer et consulter le Comité d'Entreprise sur tout projet de ce type. »*

*Les membres du CE ont appris le projet d'acquisition de la société CIMPA par la presse économique, sans qu'aucune information n'ait été donnée par la direction lors des nombreuses séances du CE.*

*Un jour, les élus et les salariés apprendront-ils le rachat de Sopra Steria Group par la presse, plutôt que de l'apprendre de la direction ?... »*

Sur l'acquisition :

#### La société :

CIMPA est une société filiale d'Airbus, d'environ 1000 salariés dont près de 700 en France : à Toulouse(474 salariés), Sèvres (92)(67 salariés), Marseille(54 salariés), Nantes (42 salariés), Bordeaux (30 salariés). Elle comprend également 3 filiales : en Allemagne, en Angleterre et en Espagne.

Cette société a un cœur de métier éloigné de ceux de Sopra Steria, avec une spécialisation dans le PLM (Product Lifecycle Management). Son activité est en quasi-exclusivité consacré à Airbus, mais la décroissance de la demande Airbus l'a amené à chercher d'autres clients.

Le projet :

Aujourd'hui Airbus veut revendre cette filiale, et Sopra, dont le 1<sup>er</sup> client est Airbus, n'a rien à lui refuser. On sent également que la concurrence de l'indien Infosys qui tente de s'implanter massivement chez Airbus, n'est pas pour rien dans ce choix... Les discussions ont déjà commencé depuis au moins début 2014.

Les salariés de CIMPA sont très inquiets de ce rachat, et craignent « l'externalisation d'un plan social déguisé ». **Avec la baisse d'activité d'Airbus, que deviendront ces salariés, à qui la direction reproche déjà d'être nombreux et peu mobiles sur Toulouse ?!!**

**La valeur de l'entreprise est bien entendu dans ses salariés, et si l'opération a réellement pour but la réussite d'un projet de développement, la direction se doit au plus vite de rassurer les salariés.** La question a été posée par vos élus CFDT le 5 mars et reposée ce jour :

Les engagements se limitent à une assurance de ne pas effectuer de licenciements économiques dans les 2 ans à venir.

Quand on sait que Sopra Steria n'en a pas fait un seul en 40 ans, et préfère les licenciements individuels multiples, cela n'a rien de rassurant.

Quand on sait également que pour l'acquisition des salariés HCM, la direction s'était engagée auprès du CE d'IBM (la maison mère) à ne pas dénoncer les accords, avant que cela ne soit fait 10 jours plus tard !

Vos élus CFDT posent également une question sur l'avenir avec l'entreprise CS : Sopra va-t-elle la racheter ? Pas d'information...

Une précipitation de mauvaise augure :

Le CE s'interrompt rapidement, la direction a « oublié » de nous signaler que le CCE était convoqué à 16h30 ! Pas le temps pour plus de questions, pas le temps pour nommer un expert, pour demander un délai de consultation allongé au vu du manque d'information criant (accords, bilan social, usages, procédures, CA par activités, conditions, engagements,...)

La suite est seulement prévue le 16 avril, et la direction ne s'est engagée sur aucune date pour nous fournir les informations demandées !

**Une belle tentative de passage en force ! Plus on va vite, moins les élus ont le temps de se poser des questions et de faire leur travail !**

## Hors CE

### ■ DERNIÈRE MINUTE ! UN NOUVEAU EX-NUMÉRO 2 POUR SOPRA-STERIA !

#### Le jeu du soir :

**Combien de numéro 2 de Sopra avez-vous connu ??** Vous en souvenez-vous ?

Leroy, Illien, Decq, Boutin,...

1 million par-ci, 2 millions par là, ...

Notre président a du mal à garder des numéros 2, qu'il veut plein de charisme et entrepreneurs, mais obéissants et à sa main !

Enaud aura vite rejoint ce club de moins en moins fermé des ex-numéros 2 de Sopra ! Pas plus de 6 mois. Le rythme s'accélère !

Pas d'inquiétude pour le bonhomme, **les négociations sont toujours fructueuses à ce niveau de l'entreprise, et gageons qu'il n'est pas parti avec le minimum conventionnel comme le vulgaire salarié de base à qui on impose une rupture conventionnelle...**

Cela finit d'ailleurs par coûter cher à l'entreprise : **est-ce pour cela que les augmentations sont si faibles ?**

Plaisanterie mise à part, cette valse des numéros 2 ne rassure pas les salariés sur l'avenir de Sopra « après PP » ...

### ■ Intégration... ou pas !

#### Salariés ex-Steria : et les remboursements de frais ?

La situation des ex-steria ne s'améliore pas, et le maintien des usages et notamment des remboursements de frais posent problèmes dans de nombreux endroits :

**Vos élus CFDT remontent ce point en CE**, afin que la direction donne des instructions claires.

Il n'est pas normal que des salariés engagent des frais pour leur travail en pensant de bonne foi être remboursés et ensuite ne le soient pas !

*N'hésitez pas à nous contacter si vous avez un souci !*

#### Salariés ex-Steria : accès aux voyages du CE Sopra Steria :

Un système de points régit les priorités au CE Sopra Steria, afin d'éviter que les salariés anciens ne soient toujours sélectionnés pour les activités où le nombre de places est limité : chaque activité faite augmente le compteur du salarié. Pour les activités où il y a plus d'inscriptions que de places (exemple grand voyage), la sélection se fait sur les points,



## L'Essentiel : 18 mars 2015

### Comité d'Établissement - réunion extraordinaire

Compte-rendu des points importants

puis l'ancienneté, et enfin la date d'inscription.

**Les ex-CE Steria n'ayant fait AUCUNE transmission de points au CE Sopra Steria**, aucun moyen de connaître l'historique des consommations de chaque salarié et de lui octroyer les points correspondants !

Pour ne pas léser les salariés ex-sopra, la décision a été prise par le bureau d'attribuer quelques points aux salariés ex-steria, afin qu'ils ne passent pas systématiquement devant les ex-sopra pour les activités ! **Mais sur le voyage au Japon, c'est le contraire qui se produit! Inacceptable !**

Seuls des salariés ex-sopra sont sélectionnés sur ces voyages, alors qu'1/3 des salariés est ex-steria !

**Et les élus TRAUDUNION NE VOIENT PAS LE PROBLEME !**

**Vos élus CFDT proposent donc au CE d'ajouter 2 voyages supplémentaires au Japon, et de les réserver aux ex-Steria uniquement, afin de respecter la proportion !**

#### Salariés de la nouvelle entreprise I2S sans accès au CE :

La direction a organisé la fusion avec la création de la société I2S comprenant plus de 2000 salariés, qui se retrouvent sans représentants du personnel et sans CE !

Dans ce cas la loi est claire : c'est à la direction d'assurer l'intérim de cette carence qu'elle a elle-même organisée, et c'est à la direction d'assurer les œuvres sociales et de les proposer aux salariés !

**Rien n'est fait chez I2S, et la CFDT demande l'inscription de ce point à l'ordre du jour du CE de Sopra Steria afin de faire bouger les choses !** Vos ex-élus CFDT I2S remontent également le mécontentement des salariés à la direction de leur côté.

Il n'est pas normal que les salariés n'aient accès à aucune œuvre sociale et nous, élus CFDT des différentes entreprises du groupe, agissons pour changer cela !

► Pour recevoir directement et mensuellement « L'ESSENTIEL CE » il suffit d'envoyer un simple mail à [EssentielSopra-subscribe@yahooogroupes.fr](mailto:EssentielSopra-subscribe@yahooogroupes.fr) (depuis une adresse électronique perso) ou d'en faire la demande aux Délégués Syndicaux ou aux élus CFDT (la liste des DS et des élus CE et DP est disponible sur intranet Sopra Steria).

#### Vos élus au CE InterSyndicale CFDT CFE-CGC

Titulaires		Suppléants	
Bernard MOLLIER	Albi / Toulouse	Nathalie LACASSAGNE	Albi
Caroline RICHARD	Manhattan / Montreuil	Pierre GIRAudeau	Rennes
William BEAUMOND	Aix-en-Provence	Katia WATTIAU	Rennes
Gilles BROUILLAUD	Mattéi / Manhattan	Donatella CORAGGIO	Manhattan
Patrick PIOT	Manhattan / Montreuil		